

Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 05.06.2018 à Louvain

Présents : B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, T. Mogal, P. Moons, F. Soetaert , T. Pierloot.

Excusé : T. Marique

1. Communication du président

- Le président souhaite la bienvenue à Tim Mogal qui assiste à sa première réunion du C.E.P. La situation à la V.H.V. est évoquée.
- Sans vouloir commenter les décisions prises, au nom de la LFH, J.L. Dessart tient à remercier Freddy Lievens pour sa convivialité et sa loyauté ainsi que la qualité des contacts qui les ont unis durant ces nombreuses années au CEP. P. Moons remercie également F. Lievens et P. De Mot pour tout le travail effectué.
- Le président félicite la Renaissance Montegnée (U14), le HBC Evergem (U16) et le HC Sprimont (U18) pour leur titre national remporté en catégorie masculine. Il remercie Hubo Initia Hasselt pour la bonne organisation de l'évènement. Des félicitations sont également adressées à Achilles Bocholt (messieurs), au HB Sint-Truiden (Dames) pour leur titre national de même qu'aux young Black Arrows qui se sont inclinées d'un but en finale de l'IHF/EHF Trophy face à la Bosnie, pays organisateur du tournoi.
- P. Moons rappelle également la soirée de gala du 08.06.18 au cours de laquelle Arnaud Calbry, le nouveau T1 des Red Wolves, sera présent pour une conférence de presse.
- Le président informe qu'un accord a été conclu avec la ville de Hasselt concernant la mise à disposition gratuite de ses salles pour tous les entraînements et matchs des sélections féminines nationales.

2. Approbation du PV de la réunion du 22.05.2018

- Suite à la demande de T. Mogal, rajouter les M14 d'Achilles Bocholt dans les équipes félicitées pour leur titre national.
- Le P.V. est approuvé et peut être publié dans les JO.

3. Euro 2022

- P. Moons remet en séance à chaque administrateur un document de synthèse concernant le projet 2022. Il donne différentes explications et informe qu'une réunion avec le SG et le Président de l'EHF est programmée au 12.06.18 à Paris. Tous les candidats-organisateurs pour les Euros 2022 et 2024 seront représentés à cette occasion. La situation au 05.06.18 concernant la possibilité de subsides alloués par les instances compétentes est évoquée. Lors de ses entretiens avec les différents intervenants, le président a eu le sentiment d'un retour positif et de la bonne opportunité d'une organisation avec des pays tels que l'Espagne et la France.
- A la question de J.F. Hannosset, P. Moons répond qu'il ne sait pas encore si l'URBH fera appel à une société chargée de trouver des subsides supplémentaires.
- Des possibilités existent du côté de la nouvelle structure dénommée « Event Flanders ». Il faut cependant attendre que cette structure dispose de budgets propres.
- Le problème de la garantie bancaire de 180.000 € sera évoqué avec le cabinet du ministre des sports. P. Moons estime que le budget présenté à « Sport Vlaanderen » doit être diminué. Certaines économies sont possibles pour plusieurs postes. L'exemple de la fédération de volley-ball qui organise un CE en 2019 avec 6 équipes et plus de matchs à la Lotto Arena pour un budget moindre que celui qui a été réalisé pour l'Euro 2022 laisse à penser que celui-ci pourrait être réduit à 1.250.000/1.300.000 €.
- Si la France, et l'Espagne, marquent leurs accords l'URBH signera le contrat.

4. Mail de P. Chapaux du 22.05.2018

- Le président a déjà répondu partiellement à ce mail 24.05.18.
- A la question de savoir comment nous allons rentabiliser les matchs à domicile des Red Wolves, il est répondu que le règlement d'ordre intérieur URBH a été modifié pour imposer l'achat de places par les clubs évoluant en BENELeague (30), en Division 1 nationale (20) et en Division 2 nationale (10), soit un total 420 places. P. Moons se réfère à la fédération de volley-ball qui dispose dans chacun de ses clubs d'un « ambassadeur » chargé de la promotion des matches de la sélection nationale. Il s'agira donc d'augmenter les recettes via le ticketing et via le sponsoring/marketing qui sera pris en charge par Jan Stryckers. Le nombre de places VIP payantes devrait être augmenté et il serait nécessaire qu'à la fin de chaque match un meilleur contrôle des personnes accédant au bar VIP soit effectué.
- A J.F. Hannosset qui se réfère à l'expérience du « club 100 », le président le renvoie vers J. Stryckers et F. Soetaert ajoute que puisqu'on a signé un accord avec ce dernier, on doit travailler avec lui.
- Il sera demandé à P. Chapaux de collaborer avec H. Delmelle pour donner une situation financière à la réunion du mois de septembre. H. Delmelle peut répondre à beaucoup de questions.
- P. Chapaux voudrait obtenir plus de détails avec une première vision au bout de 6 mois, une seconde en septembre et une troisième en décembre.

Le président rappelle que tout le monde a reçu la situation financière URBH au 30.04.18. et que le budget 2018 a été approuvé par l'AG U.R.B.H. du mois de mai. Ce budget a été approuvé avec prudence ; le coût d'une semaine international pouvant être évalué à 30.000 €.

- Il n'y a aucun arrangement avec G. Petitgirard et concernant le statut d'E. Dupain, c'est la V.H.V. qui intervient. Un accord devra être trouvé pour le 01.07.18.

Le budget 2018 doit être adapté en fonction du nouveau T1, A. Calbry ; le T2 reprenant le contrat de M. Kranzen.

5. Divers

- Tenant compte de la restructuration des championnats, l'article 641 C. (coupes d'Europe) sera modifié pour que l'équipe terminant 1^{ère} en D1 Nationale ne reçoive pas systématiquement l'accès à une coupe d'Europe.
- P. Moons informe qu'il assistera le 06.06.18 à une réunion des clubs belges évoluant en BENE League. Divers thèmes devraient être abordés : M21 – Fanseat – Final 4 – Extension de la compétition – conférence de presse. Un représentant des clubs belges de la BENE League, élu par les clubs concernés, sera invité à participer à chaque réunion du C.E.P. sans droit de vote.

Prochaine réunion le jeudi 20.09.2018.